



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, juillet 2015

Activités sociales de La Poste - COGAS du 1er juillet 2015

LES ORIENTATIONS SOCIALES 2015/2018 DE LA POSTE NE RÉPONDENT PAS AUX ATTENTES DES POSTIERS !

→ Plan quadriennal des activités sociales 2015-2018

Au regard du budget insuffisant, voté le 18 mars uniquement par La Poste et les associations, la proposition de La Poste soumise au vote est loin d'être ambitieuse. La CGT l'a rappelé dans sa déclaration préalable et tout au long de ses interventions.

Restauration

La CGT a interpellé La Poste sur les désagréments subits par les postiers depuis le changement de prestataire restauration le 1er juin dernier.

Le choix d'Elior pour les restaurants non associatifs, et après seulement un mois d'exercice s'annonce catastrophique, augmentation du prix du repas, complexité de la tarification, offre réduite, qualité inférieure....

Alors que l'on devrait, selon la politique d'action sociale, favoriser la restauration collective, c'est à tout l'inverse qu'on assiste : postiers considérés comme extérieurs car sans badge, ce qui est une majorité, extérieur sans convention qui se voient privés d'accès.

Gardes et vacances d'enfants

Les accueils loisirs sans hébergement ALSH, plus connus sous le terme de centres de loisirs, ont d'énormes difficultés depuis la refonte des rythmes scolaires et sont dans la visée de Postimmo en vue d'une vente. C'est le cas du centre de La Bédoule dans

Le mécontentement des postiers est énorme. La Poste joue la montre et l'autoritarisme.

Pas de réponse de La Poste aux besoins des postiers, ni pour la restauration où moins de 40% des postiers bénéficient d'une participation de l'employeur soit par la restauration collective soit avec le titre restaurant.

Une fois de plus, La Poste annonce sa priorité pour la restauration collective, mais de plus en plus de restaurants ferment.

De plus La Poste veut donner la gestion des distributeurs automatiques à Elior et priver ainsi les associations locales des recettes qui servaient à améliorer l'ordinaire et les cafétérias.

les Bouches du Rhône, qui sera ouvert sous réserve jusqu'à la fin du 1er semestre 2017.

La CGT réclame une discussion urgente, avant qu'une décision ne soit prise.

A quelques heures des départs en vacances, l'AVEA Association de vacances pour enfants et adolescents, les Colos, subit une crise majeure avec un plan de licenciement. Une vie démocratique chaotique de cette association met en danger sa pérennité.

Pour le personnel ne pouvant pas bénéficier de restauration collective, la CGT revendique le titre restaurant à 9€uros avec une participation de l'employeur de 60% quelles que soient les horaires.

De nombreuses actions ont lieu dans les services sur la coupure méridienne où La Poste veut imposer ses horaires au détriment des conditions de travail et de la santé du personnel, preuve que la littérature épaisse du COGAS, sur la restauration n'est pas prise en compte.

La CGT revendique le prix du repas social de qualité à 3 €uros maxi.

L'ensemble des postiers actifs et retraités et leur famille doivent pouvoir accéder à une restauration sociale collective.

La CGT demande une vraie transparence dans sa gestion, le respect de la démocratie ainsi que la révision du cahier des charges entre le COGAS et l'AVEA.

La CGT sera très vigilante sur le déroulement des vacances de l'été 2015.

Gardes et vacances d'enfants (suite)

La CGT condamne le plan de suppression d'emplois concocté par le directeur de l'AVEA et avalisé par La Poste. La fréquentation des colis baisse du fait des suppressions d'emplois à La Poste.

L'augmentation des tarifs et la perte du pouvoir d'achat de nos collègues deviennent difficilement supportables pour les tranches moyennes représentant la majeure partie des postiers. Nous assistons aujourd'hui à la casse du modèle AVEA de La Poste et des valeurs qu'elle véhiculait passant d'un modèle social à un modèle marchand avec des opérations de marketing sorties du chapeau révélant une véritable dérive commerciale.

La Poste et l'AVEA veulent rapidement augmenter les prix des séjours et des transports d'enfants pour les prochaines vacances d'hiver 2015 et les séjours 2016.

La CGT est contre !

La CGT revendique le droit aux vacances et loisirs pour tous les postiers, leur famille, les enfants et ados.

Pour toutes ces raisons la CGT a voté contre le plan quadriennal 2015/2018.

Résultat du vote sur le plan

POUR : 14 (8 La Poste, 3 secteurs associatifs, 1 FO, 2 CFDT)

CONTRE : 4 (2 CGT - 2 SUD)

Abstention: 1 (Liste Unis pour agir ensemble)

Vote non pris en compte : 1 (secteur associatif)

→ L'offre sport loisirs culture (SLC) et le Chèque Culture

La CGT a œuvré pour une véritable prestation sportive, de loisirs et culturelle.

La CGT a demandé et obtenu :

- l'augmentation de la prestation postier, non revalorisée depuis sa création, passe de 60€ à 80€,
- l'augmentation de la valeur du Chèque Culture de 18 € à 25€, le maintien à 30€ pendant 5 ans pour les débutants,
- le choix de l'activité sport, loisirs et culture ou les 2 dans la limite des 80€.

La CGT s'est prononcée contre :

- la baisse pour le conjoint, certains syndicats voulant carrément supprimer la prestation pour le conjoint,
- la non augmentation pour les enfants et les retraités qui reste à 60 €,
- La CGT est défavorable au fait que le postier doit faire la demande du Chèque Culture par internet, alors qu'il était envoyé au domicile des postiers sans en faire la demande pour les postiers en dessous de l'indice 548 ou équivalent pour les salariés..

Résultat du vote

POUR : 18 (8 La Poste, 4 secteurs associatifs, 1 FO, 2 CGT, 2 CFDT, 1 Liste Unis pour agir ensemble)

CONTRE : 1 (1 SUD)

Abstention: 1 (1 SUD)

La CGT a voté pour ces prestations sport, loisirs, culture et le chèque culture après avoir gagné l'augmentation des 2 prestations pour les postiers.

La CGT revendique le droit à la culture, aux activités culturelles, de loisirs et sportives pour tous les postiers actifs et retraités.

La CGT revendique:

- **100€ pour l'offre Sport Loisirs Culture pour les postiers, les membres de la famille et les retraités.**
- **50 € minimum le Chèque Culture pour tous les postiers**

La CGT revendique la revalorisation de toutes les prestations d'actions sociales avec effet rétroactif au 1er janvier 2015, ainsi que l'augmentation de l'allocation de scolarité 2015/2016 de La Poste au 1er septembre 2015 : 100€uros pour les enfants en primaire, 300€uros en collège, 700€uros en lycée, 1800 €uros pour les études supérieures.

LA POSTE DOIT METTRE LA MAIN À LA POCHE POUR DÉVELOPPER LE SOCIAL D'ENTREPRISE ET AUGMENTER LE BUDGET.

LA CGT EST DANS LES SERVICES AVEC L'ENSEMBLE DES PERSONNELS POUR OBTENIR UN SOCIAL DE QUALITÉ POUR LES POSTIERS, LEUR FAMILLE, LES RETRAITÉS.